

Industrie

FLUOROÉLASTOMÈRES
VITON

DuPont Elastomères augmente sa capacité mondiale de fluoroélastomères Viton sur les sites de Deepwater (New Jersey) aux États-Unis et de Dordrecht en Hollande. Le groupe a décidé d'investir plusieurs millions de dollars, sur une période de deux ans, afin d'optimiser l'efficacité de ses fabrications pour améliorer la qualité, la fiabilité et le conditionnement des produits. La capacité actuelle va augmenter progressivement de 50 %.

Cette augmentation répond à la demande croissante d'élastomères fluorés Viton suscitée par les normes antipollution dans l'automobile et l'industrie chimique.

• Du Pont de Nemours (France) SA,
137, rue de l'Université,
75334 Paris Cedex 07.
Tél. : (1) 45.50.65.50.
Fax : (1) 47.53.09.65/66.

LA MÉCANIQUE DES
FLUIDES NUMÉRIQUES
APPLIQUÉE
AU GÉNIE DES PROCÉDÉS

Les Rencontres scientifiques de l'Institut Français du Pétrole (IFP) se tiennent deux fois par an sur un thème de recherche ciblé. Elles permettent des échanges de point de vue, d'expériences et d'informations entre une centaine de spécialistes issus des milieux universitaires et industriels, français ou étrangers, du domaine choisi. Avec une audience volontairement limitée, ces Rencontres sont également l'occasion pour l'IFP de confronter la qualité et les résultats de ses travaux de recherche face à la communauté scientifique internationale.

L'IFP a retenu la mécanique des fluides numérique appliquée au génie des procédés comme thème de la Rencontre scientifique qui a eu lieu dans son Centre d'études et de développement industriels René Navarre de Solaize, près de Lyon, les 7 et 8 novembre derniers.

Deux ans après une première Rencontre sur le même thème, l'IFP a voulu faire le point sur l'application de cette discipline scientifique, habituellement réservée au secteur aéronautique et à l'espace, au domaine du génie des procédés. En effet, la recherche et développement menée par l'IFP implique la maîtrise de la mécanique des fluides numérique, notamment pour les travaux relevant de la production pétrolière (ex. : polyphasique) ou du raffinage et de la pétrochimie (ex. : craquage catalytique, vapocraquage...). Réputé internationalement dans ce domaine - avec 1 100 références industrielles, l'IFP s'est imposé comme l'un des plus importants bailleurs de licences au niveau mondial - l'Institut est, naturellement, au premier rang pour faire progresser ces recherches vers des applications industrielles.

Cette rencontre scientifique était très largement placée sous le signe de l'international. Ainsi, les professeurs H. van den Akker (université de Delft, Pays-Bas), R. Fox (Kansas State University, États-Unis), G. Froment (université de Gand, Belgique), A. Lübbert (université de Hanovre, Allemagne), P. Hutchinson (Cranfield Institute of Technology, Grande-Bretagne), M. Deville (École Polytechnique de Lausanne, Suisse) ont participé aux travaux indiquant l'état de leurs propres recherches. Les conférences des professeurs J. Villermaux (École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy), M. Lance (École Centrale de Lyon), de chercheurs de l'IFP (P. Trambouze, G. Ferschneider, Ph. Mege) et la présence d'industriels français tels que O. Simonin (Électricité de France) ont également enrichi les échanges.

Les textes des conférences seront publiés dans un numéro spécial de la *Revue de l'Institut Français du Pétrole*, à paraître début 1996.

• Séverine Jahan, IFP, BP 311,
92506 Rueil-Malmaison Cedex.
Tél. : (1) 47.52.62.07.
Fax : (1) 47.52.70.96.

FAIRE ÉVOLUER
LES STRUCTURES
D'HOMOLOGATION

Les produits de protection des plantes ne peuvent être mis sur le marché en France pour être utilisés par les agriculteurs que s'ils ont fait l'objet d'une autorisation de vente. Depuis le 25 juillet 1993, une procédure européenne d'homologation est entrée en vigueur. Elle repose sur les deux principes essentiels suivants :

- les matières actives des produits sont évaluées par un comité européen (comité phytosanitaire permanent) et sont inscrites sur une liste communautaire,
- les produits commerciaux tels qu'ils sont mis sur le marché sont évalués par chaque état membre.

Cette directive européenne d'homologation entraîne pour les différentes autorités nationales un surcroît de travail considérable avec, en particulier, la nécessité de remettre à Bruxelles d'épais rapports d'expertise (monographies) quand elles sont chargées de l'instruction du dossier d'une substance active (nouvelle ou ancienne).

En France, les structures actuelles ne permettent plus de faire face à cette nouvelle situation car elles ne sont plus adaptées à la nouvelle charge de travail et ceci entraîne un retard dans l'évaluation des dossiers. Cette situation risque d'entraîner un retard de l'apparition des nouveaux produits en France, par rapport aux autres pays européens, qui pourront atteindre trois campagnes !

Si rien n'est fait, on en arrivera à la situation paradoxale que les agriculteurs français auront à leur disposition les produits à base de nouvelles substances actives trois ans après leurs collègues britanniques, allemands ou belges, les pénalisant ainsi en entravant leur compétitivité.

L'amélioration rapide de nos structures d'homologation se révèle donc être un enjeu commun à toute la filière agricole française.

• D. Auber, J. My, UIPP (Union des Industries de Protection des Plantes), 2, rue Denfert-Rochereau,
92100 Boulogne-Billancourt.
Tél. : 46.05.50.52. Fax : 48.25.16.88.

PRIX DE L'INNOVATION
RHONE-POULENC

Exceptionnellement, en 1995, le jury a décerné deux prix de l'innovation :

• En chimie

Rhône-Poulenc vient de décerner le Prix de l'innovation 1995 aux produits de performance Actalys, à base de terres rares, qui améliorent l'efficacité et la longévité des pots catalytiques des véhicules à moteur essence. Ces nouveaux produits s'appuient, en particulier, sur la grande stabilité thermique et les remarquables propriétés catalytiques des terres rares.

• En Agro

Le secteur Agro de Rhône-Poulenc a mis au point des cultures tolérantes à deux herbicides de la famille des oxynils, le bromoxynil et l'ioxynil.

Employés à faibles doses, ces herbicides contrôlent les mauvaises herbes à feuilles larges (dicotylédones) et sont rapidement détruits dans le sol. Jusqu'à présent, ils ne pouvaient pas être utilisés pour contrôler les mauvaises herbes dans les cultures dicotylédones telles que colza, coton, tabac, etc. qui ne possèdent pas ce système de dégradation.

La tolérance dans ces cultures dicotylédones a été obtenue en trois étapes :

- La première, réalisée en collaboration avec la société californienne Calgene Inc, a conduit à l'identification d'une bactérie du sol (*Klebsiella ozaenae*) produisant une nitrilase similaire à celle des céréales.
- La seconde a consisté à isoler le gène correspondant et à le rendre capable de s'exprimer dans les plantes.
- Dans la dernière étape, ce gène a été introduit dans le colza, le coton et le tabac.

• Rhône-Poulenc, 25, quai Paul Doumer 92408 Courbevoie Cedex.
Tél. : (1) 47.68.12.34.

LES INNOVATEURS
DU GROUPE ELF

Depuis plus de 10 ans, Elf Aquitaine encourage et distingue les innovations de ses équipes dans tous les domaines technique,

commercial, administratif...

Ainsi, depuis 1985, Elf Aquitaine a récompensé 658 lauréats.

Parmi les innovations primées en 1995 :

- *Altuglas : la transparence et l'économie*

Obtenir que la qualité du produit et le taux de polymérisation soient parmi les meilleurs au niveau industriel, tout en diminuant les coûts de production (Elf Atochem).

- *La machine à laver les oiseaux*

Imaginer et valider un concept d'automate destiné au lavage des oiseaux pollués utilisant une base lavante mise au point spécialement au sein du groupe. Une contribution désintéressée à la protection de l'environnement (direction environnement & sécurité groupe).

- *Prix scientifique*

André Lantz, le fluor et la couche d'ozone

Spécialiste internationalement reconnu en matière de dérivés du fluor, André Lantz a consacré 25 ans de sa vie à cet élément pas comme les autres, avec pour point d'orgue la mise au point des substituts aux CFC d'Elf Atochem (Elf Atochem).

La brochure "Les trophées Elf 1995" résume les travaux et les résultats des innovateurs primés, tout en montrant la diversité et la richesse de leur engagement. Elle est disponible sur simple demande.

- **Elf Aquitaine, Tour Elf, Cedex 45, 92078 Paris La Défense.**
Tél. : 47.44.37.76.
Fax : (1) 47.44.68.21.

EURO CHLOR NOMME UN DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

Le professeur André Lecloux a été nommé au nouveau poste de directeur scientifique d'Euro Chlor, la fédération européenne des producteurs et utilisateurs de chlore. Cette nomination a pour objet de renforcer la recherche dans les domaines de la toxicologie et de l'environnement.

Au siège d'Euro Chlor à Bruxelles, le professeur Lecloux se concentrera sur le développement du projet Compass (Coordinated Orbital Monitoring Programme Alarm Security System) visant à identifier rapidement les questions surgissant dans le domaine de la recherche mondiale en matière de

chlore ; il s'occupera également de la coordination de l'évaluation par Euro Chlor des risques liés à 25 produits chimiques importants et participera aux recherches internationales sur les substances susceptibles d'avoir des effets œstrogènes.

- **Euro Chlor, avenue E. Van Nieuwenhuysse 4, Box 2, B-1160 Brussels, Belgique.**
Tél. : +32 (2) 676.72.11.
Fax : +32 (2) 676.72.41.

FÉDÉRATION DE LA PLASTURGIE

L'Assemblée générale de la Fédération de la Plasturgie a nommé à sa présidence Emmanuel Paturle, président fondateur de la société Multibase. Il succède à Jean Heaume. Ce dernier, nommé président d'honneur, demeure membre du comité directeur et, notamment, en charge des relations avec le CNPF, dont il est membre du conseil exécutif.

Depuis 1993, Emmanuel Paturle est président du Pôle Européen de Plasturgie (PEP) ainsi que de l'École Supérieure de Plasturgie d'Oyonnax.

- **Fédération de la Plasturgie, 65, rue de Prony, 75854 Paris Cedex 17.**
Tél. : (1) 44.01.16.16.
Fax : (1) 44.01.16.55.

MÉDICAMENTS BASÉS SUR LA CHIMIE COMBINATOIRE

Solvay Duphar, filiale du groupe Solvay (Bruxelles, Belgique), société active dans le domaine de la santé humaine, et Arqule, Inc (Medfor, Massachusetts, États-Unis) ont conclu un accord visant à développer de nouveaux composés pharmaceutiques en recourant aux techniques de pointe d'Arqule en matière de chimie combinatoire.

Solvay à l'intention d'utiliser dans deux directions cette technologie : l'une sera de tester intensivement de nouveaux composés, l'autre sera d'affiner la mise au point de produits "candidats" spécifiques.

- **Dominique Clerbois, Solvay SA Corporate Communications, rue du Prince Albert 33, B-1050 Bruxelles, Belgique.**
Tél. : +32 (2) 509.60.16 ou 509.72.30.
Fax : +32 (2) 509.72.40.

RHÔNE-POULENC RENFORCE SA PRÉSENCE EN CORÉE

Rhône-Poulenc prend le contrôle à 100 % de sa filiale Kofran. Cette reprise constitue une étape importante dans la stratégie de développement en Asie de Rhône-Poulenc, dans le domaine des silices précipitées et de l'acide adipique, pour lesquelles le groupe détient des positions de leader mondial.

Dans le domaine des silices précipitées, Rhône-Poulenc renforce ainsi ses activités en Corée (65 000 tonnes de capacité) comme en Chine (20 000 tonnes en construction), et va pouvoir mener une stratégie commune forte pour l'ensemble des marchés asiatiques. Pour l'acide adipique, la reprise de Kofran s'accompagne de l'étude d'une augmentation de 20 000 tonnes de capacité sur le site d'Orsan en Corée. L'objectif de Rhône-Poulenc est de jouer un rôle majeur dans la croissance des marchés des intermédiaires nylon et polymères en Asie, comme en Europe et en Amérique du Sud, où le groupe détient déjà des positions de leader.

- **Rhône-Poulenc Chimie, 25, quai Paul Doumer, 92408 Courbevoie Cedex.**
Tél. : (1) 47.68.08.47/23.78.
Fax : (1) 47.68.14.44.

ANNUAIRE OFFICIEL DES PLASTIQUES

La nouvelle édition 1995 de *France-Plastiques* (annuaire officiel des plastiques) est disponible. Publié sous l'égide de la Fédération de la Plasturgie, cet ouvrage présente le marché complet de l'industrie des plastiques en France :

- Matières premières (plastiques, adjuvants, demi-produits).
- Équipements (machines, matériels, outillages, fournitures).
- Services.
- Transformation - classement des transformateurs : par article, pièce ou objet fabriqué, par procédé de fabrication, par situation géographique.
- Marques de fabrique.
- Documentation.

Outre les informations clas-

siques, le lecteur trouvera dans cet ouvrage tous les renseignements, concernant les activités et les fabrications des entreprises.

- **CEPP publications, 25, rue Dagorno, 75012 Paris.**
Tél. : (1) 43.47.30.20.

LE MARCHÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATIONS DES EAUX ET DES EAUX USÉES

Un rapport de Frost & Sullivan examine la position actuelle et future de six catégories de produits vendus dans huit zones géographiques et constate : " Les perspectives sont excellentes à tous les niveaux du marché des équipements d'épuration, mais surtout dans le secteur des équipements de traitement des boues et le secteur des procédés biologiques et physico-chimiques". Ces segments de marché bénéficient de l'application des directives sur la qualité des eaux - directives que la Communauté européenne a publiée dans les manuels suivants : *Traitement des eaux usées* et *Normes pour eaux de bain*.

Dans la répartition géographique du marché, l'Allemagne constitue le marché le plus étendu, et emporte 30,1% du total. L'Espagne et le Portugal afficheront la plus forte progression à partir de la base la plus faible de l'Europe. Ces deux pays essaient de combler le retard et de suivre les dernières directives.

- **Frost and Sullivan, 8, rue de l'Arcade, 75008 Paris.**
Tél. : (1) 47.42.91.27.
Fax : (1) 47.42.91.29.

UN BIMESTRIEL SUR LA QUALITÉ, LA FIABILITÉ ET LA MESURE

En septembre 1996 sortira le 1er numéro d'une revue bimestrielle publiée par Springer : " *Accreditation and Quality Assurance*". Le journal permettra une coopération fructueuse au niveau national et international entre les organismes opérant dans les domaines de l'accréditation, de la certification, de la validation, de l'assurance qualité et de la traçabilité.

- **Springer, 26, rue des Carmes, 75005 Paris.** Tél. : (1) 43.25.02.25.
Fax : (1) 44.41.15.94.

Environnement

ENVIRONNEMENT ET IFP

Les problèmes d'environnement ont atteint un niveau d'importance qui impose à l'IFP de les prendre en compte dans son action. Il est proposé, dans le rapport Environnement et IFP, un plan d'action dans les domaines de l'environnement. Les grands axes de ce plan sont :

– Le devoir de prendre en charge les problèmes d'environnement liés aux industries pétrolières et par-pétrolières, liés à l'utilisation des produits pétroliers, en particulier dans le secteur des transports, et liés aux dérivés des produits pétroliers comme les plastiques dans les déchets urbains ou automobiles.

– La participation à quelques actions à l'échelle mondiale (l'augmentation de l'effet de serre, les pluies acides...), en apportant une contribution dans les domaines scientifiques que l'IFP maîtrise.

– La démonstration d'une action complète de dépollution d'un sol.

– La participation à l'amélioration des connaissances sur l'océan profond et sur son rôle à l'échelle du système terre.

– Une ouverture sur la toxicologie en participant au développement de compétences pointues en chimie complexe du vivant.

• IFP, BP 311,
92506 Reuil Malmaison Cedex.
Tél. : (1) 47.52.60.00
Fax : (1) 47.52.70.00.

LES DÉCHETS EN ILE-DE-FRANCE

Devant l'accueil réservé à la première édition, aujourd'hui épuisée, du *Guide pratique des déchets en Ile-de-France*, Afinege, en partenariat avec l'Ademe, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et l'Ordif, a publié une édition enrichie de nouveaux développements en particulier sur les déchets informatiques et bureautiques, le gaz CFC, l'amiante...

Il répond à tous ceux qui veulent limiter la production de déchets,

récupérer, recycler, valoriser leurs sous-produits, définir les filières et centres de traitement adaptés à la nature des déchets, traiter ou faire traiter leurs déchets dangereux en conformité avec les procédures légales en vigueur de telle manière que seuls "les déchets ultimes" soient livrés au centre de stockage.

• Prix : 130 F TTC (port inclus),
Afinege, Immeuble Le Diamant A,
92909 Paris-La-Défense Cedex.
Tél. : (1) 46.53.11.89.

LE PENTANE COMME AGENT GONFLANT

La société Fisher Profil GmbH, Nephen (Allemagne) a produit des panneaux sandwich (tôle/mousse rigide PUR) où l'agent gonflant R11 (CFC : trichlorofluorométhane) a été remplacé par du pentane. Les systèmes de matières premières PUR de Bayer ont été modifiés de manière à obtenir les valeurs exigées pour les classements de conductibilité WD et WS 025 de la norme DIN 18164.

Le pentane agit d'abord comme agent gonflant mais demeure, après la fabrication de la mousse rigide PUR, à l'intérieur des cellules de mousse fermées, où il agit comme gaz isolant.

• Bayer AG, Konzernzentrale
Öffentlichkeitsarbeit, D-51368
Leverkusen, Allemagne.
Tél. : +49 (214) 301.
Fax : +49 (214) 30.89.23.

DÉCONTAMINATION ET RÉHABILITATION DES SOLS

L'Atelier international sur les techniques de décontamination et de réhabilitation des sols pollués par les produits chimiques, organisé par Interchimie 95 (Association pour l'Exposition Internationale du Génie des Procédés), en collaboration avec l'UPDS (Union Professionnelle des Entreprises de Dépollution de Sites) et l'Ademe (Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie) s'est tenu au Parc des Expositions de Paris-Nord Villepinte, du 5 au 7 décembre 1995, sous les auspices du groupe de travail de l'industrie chimique de la commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU).

Cet atelier est une retombée directe d'un important projet pilote de la CEE visant à décontaminer plusieurs sites pollués par des produits chimiques dans des pays d'Europe centrale et d'Asie centrale.

Tirant les conclusions de cet atelier, Pierre Fillet, commissaire général d'Interchimie et président de l'atelier, a développé une idée de programme d'action en plusieurs points. Il a notamment insisté sur la nécessité d'acquérir de solides connaissances scientifiques de base dans le domaine relativement neuf de la dépollution, que ce soit pour développer des technologies nouvelles ou pour améliorer les technologies existantes afin de les rendre plus accessibles et moins chères. L'acquisition de ces connaissances doit être financée par la recherche publique et ses résultats doivent être rendus largement accessibles. La diffusion des connaissances technologiques existantes devra être organisée au moyen d'un réseau gérant le flux d'informations, par la mise sur pied de séminaires scientifiques et la publication dans des revues spécialisées. La législation doit être adaptée aux possibilités des entreprises, et ces dernières doivent être associées à l'élaboration des réglementations. Dans le domaine de l'éducation, il faudra former des éducateurs compétents, écrire des ouvrages pour l'enseignement, recenser les universités et écoles supérieures offrant des formations adaptées. La mise en œuvre de cette politique nécessitera des moyens, mais au départ il faudra mettre en place une structure légère, si possible dans le cadre de la CEE.

• André Orban, Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Division de l'industrie et de la technique, Section des industries chimiques, Palais des Nations, bureau 401-11,
CH-1211 Genève 10, Suisse.
Tél. : +41 (22) 917.32.57.
Fax : +41 (22) 9 17.01.78.

RHÔNE-POULENC ENVIRONNEMENT SERVICES S'ENGAGE DANS LA DÉPOLLUTION DES SOLS

Rhône-Poulenc Environnement Services, l'une des entreprises du

secteur Chimie de Rhône-Poulenc, s'engage dans le domaine de la dépollution des sols qui constitue, en Europe, un marché émergent en croissance de 15 à 30 % par an.

Son objectif est de développer des procédés de dépollution in situ, plus économiques et respectueux de l'écosystème des sols que les techniques actuelles (excavation des sols, suivie d'une mise en décharge ou d'une incinération), en se concentrant essentiellement sur le traitement des sols pollués par des produits organiques qui représentent la principale cause de la pollution des sols dans le monde.

Pour préparer l'avenir à moyen et long terme, Rhône-Poulenc Environnement Services lance un important programme de recherche-développement et d'industrialisation de nouvelles technologies, d'un montant de 50 millions de francs sur cinq ans.

• Rhône-Poulenc, Secteur Chimie,
25, quai Paul Doumer,
92408 Courbevoie Cedex.
Fax : (1) 47.68.14.44.

DÉCONTAMINATION DES SOLS

La société APSR développe des techniques de dépollution des sols permettant de détruire les pollutions minérales et organiques. Elles établissent également avant toute intervention, un diagnostic déterminant la nature des pollutions ainsi que le volume considéré comme pollué.

Les solutions proposées par APSR pour les pollutions minérales sont classiques. Concernant les pollutions organiques, APSR a développé un ensemble de bactéries, champignons et levures permettant de manière rapide et efficace la dépollution des sites.

Compte tenu des résultats positifs et des coûts économiques et attractifs de ces techniques, l'avenir des micro-organismes semble assuré, et dans ce sens, APSR compte développer ses recherches ainsi que la vente de micro-organismes préconditionnés.

• APSR, Aqua Pur System,
15, rue Barodet, 69004 Lyon.
Tél. : 72.00.88.95.
Fax : 78.29.33.80.

VALORISATION DES DÉCHETS DE L'AUTOMOBILE : UN APPEL A PROJETS

Deux millions de véhicules sont retirés de la circulation chaque année en France. 75 % en poids de ces véhicules sont aujourd'hui recyclés, le reste, soit 400 000 tonnes par an rejoint les décharges.

En 1993, les professions concernées par le traitement des véhicules hors d'usage (constructeurs, ferrailleurs, récupérateurs, entreprises de broyage...) ont signé un accord cadre dans lequel il s'engageait à réduire la mise en décharge des déchets issus de ce traitement à 15 % du poids des véhicules en 2002 et à 5 % en 2015.

Dans ce contexte, l'Ademe lance un appel à projets destiné à encourager les investissements nécessaires à la valorisation des déchets de l'automobile.

Les candidats doivent retirer un dossier auprès des délégations régionales de l'Ademe (liste disponible sur Minitel 3615 Ademe ou par téléphone).

Date de dépôt du dossier : 30 avril 1996, auprès de la même délégation régionale.

- Ademe, Centre de Paris-Vanves, 27, rue Louis Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : (1) 47.65.20.00. Fax : (1) 46.45.52.36.

DÉPOLLUTION AUTOMOBILE

Jean-René Fourtou, président-directeur général de Rhône-Poulenc, a reçu le Trophée de la volonté écologique, pour le développement de la technologie Eolys qui permet d'éliminer plus de 90 % des particules de carbone émises par les moteurs Diesel.

Les expérimentations en cours ont confirmé l'efficacité du système et son adaptabilité à tous les types de véhicules. Rhône-Poulenc poursuit ses développements techniques avec l'industrie automobile pour préparer l'équipement en première monte des véhicules de nouvelle génération, à l'horizon 2000. Cette technologie sera par

ailleurs mise sur le marché dès 1996 pour l'équipement des flottes de véhicules urbains.

Outre le développement de la technologie Eolys de dépollution Diesel, Rhône-Poulenc a également mis au point une nouvelle gamme de produits de performance Actalys qui permet d'améliorer l'efficacité et la longévité des pots catalytiques des véhicules essence.

Enfin, parmi les développements récemment réalisés par Rhône-Poulenc, on peut également citer la nouvelle génération de silices pour pneumatiques qui permet une économie de consommation de carburant de 5 à 8 % (cf. *L'Actualité Chimique*, janvier-février 1996, p. 42). D'autres innovations dans le domaine des fils polyamide et polyester, des aimants à base de terres rares et des silicones ont permis la mise au point d'airbags plus performants.

Rhône-Poulenc, 25, quai Paul Doumer, 92408 Courbevoie Cedex. Tél. : (1) 47.68.08.47/23.78. Fax : (1) 47.68.14.44.

VALORISATION DES EMBALLAGES PLASTIQUES MÉNAGERS

35 projets de recherche & développement sur la valorisation des emballages plastiques usagés ont été sélectionnés, depuis 2 ans et demi, par Valorplast, qui réunit en France la filière industrielle de l'emballage plastique ménager.

Ces programmes ont des finalités très concrètes.

Le tri complémentaire des emballages pré-triés par les collectivités locales a, par exemple, fait l'objet d'un concours financier de 43 MF. Savoir trier des bouteilles plastiques à grande vitesse en obtenant un taux de pureté élevé (99,98 %) était le dernier obstacle technique à l'essor du recyclage des bouteilles et flacons plastiques. Ce tri est d'ores et déjà mis en œuvre par la société Micronyl Wedco sur deux sites industriels.

La régénération du PEHD, utilisé pour les flacons de produits lessiviels, est aujourd'hui maîtrisée par la société Sorepla. La réutilisation de PEHD régénéré pour la production de nouveaux emballages est aujourd'hui effective.

Le recyclage du PET et du PVC sont aujourd'hui couramment pratiqués sous forme de fibres textiles, de tubes, d'écrans anti-bruit. Des développements sont en cours pour les plastiques mélangés en substitution du bois et du béton.

- Valorplast, 14, rue de la République, Le Diamant A, 92909 Paris La Défense Cedex. Tél. : (1) 46.53.10.95. Fax : (1) 46.53.10.90.

UN SAC POUBELLE COMPOSTABLE

Fardem Belgium NV est la première entreprise européenne à lancer un sac poubelle certifié 100 % biodégradable. Spécialisée dans la production de sacs poubelles et de matériaux d'emballage, cette entreprise a reçu la marque de conformité OK Compost pour ce nouveau produit. Ce sac compostable est à base d'amidon et de plastique biodégradable. Son développement a été possible grâce à la collaboration de Fardem Belgium avec le producteur allemand de matières premières Biotec (Emmerich). Ce dernier a apporté l'expérience nécessaire dans les plastiques biologiques, tandis que Fardem a réalisé la transformation de nouvelles matières premières en matériaux d'emballage.

- Marcel Sear, Fardem Belgium, Toekomstlaan 18, B-2340 Beerse, Belgique. Tél. : +32 (14) 622.977.

SACS RÉUTILISABLES A VIE

Dès 1996, l'ensemble des centres E. Leclerc vont proposer à leurs clients de modifier leurs habitudes en matière de transport de leurs achats ; c'est-à-dire de remplacer leurs sacs sortie de caisse habituels par un sac plastique plus grand, plus solide et réutilisable.

Ce nouveau sac sera consigné une première fois 1 franc et, ensuite, sera échangé gratuitement, chaque fois que nécessaire, dès qu'il sera hors d'usage (abîmé, percé ou déchiré).

Les sacs récupérés seront recyclés pour être intégrés à la fabrication de sacs poubelle vendus sous le label NF Environnement.

- Laurence Guillerm, 7, rue du Pasteur Wagner, BP 93, 75522 Paris Cedex 11. Tél. : (1) 49.29.12.12. Fax : (1) 48.06.55.65.

RECYCLAGE DU POLYCARBONATE

La société Bayer AG reprend tous les CD, CD-Rom et autres supports informatiques en Makrolon (PC) vendus sur le marché. Cette offre de reprise vaut également pour les supports informatiques en polycarbonate provenant d'autres producteurs de matières plastiques.

Les pièces triées sont transportées, à l'état broyé, dans l'usine de Dormagen. C'est là que Bayer possède la première unité de recyclage de disques compacts d'Europe. La régénération du polycarbonate s'y fait par voie chimique à l'échelle industrielle.



Les supports informatiques sont composés de polycarbonate, d'une couche d'aluminium métallisée sous vide, d'un revêtement protecteur et d'une impression en surcharge. Un procédé permet de séparer, sans résidus, ces différentes couches du polycarbonate, et de les éliminer en respectant l'environnement. La substance broyée pure est alors régénérée pour donner des produits recyclés de Makrolon ou de Bayblend.

- Bayer AG Konzernzentrale Öffentlichkeitsarbeit, D-51368 Leverkusen, Allemagne. Tél. : +49 (214) 30 1. Fax : +49 (214) 30.89.23.